

2018

DATES PAIES - ACOMPTES - INTERIM'AFter WORK

Votre Paie

Paie dématérialisée par **virement le 12 du mois** sous conditions :

ouvrir votre compte Coffreo, signer vos contrats, transmettre vos RH chaque semaine à votre bureau Interima
Ou paie par chèque à votre bureaux Interima le 12 du mois.

Votre Acompte

Un seul acompte par mois (*si minimum 35h de travail dans le mois*). Demande à transmettre **uniquement le dernier vendredi de chaque mois** aux Interim'After-Work ou en contactant votre bureau Interima.

Vos Tickets-restaurant

A retirer le **dernier vendredi de chaque mois** lors des **Interim'After-Work** de votre bureau Interima.

	Dates Interim'After-Work, acomptes et tickets restaurant	Dates de paie
JANVIER	Vendredi 26 Janvier	Lundi 12 Février
FEVRIER	Vendredi 23 Février	Lundi 12 Mars
MARS	Vendredi 30 Mars	Jeudi 12 Avril
AVRIL	Vendredi 27 Avril	Lundi 14 Mai
MAI	Vendredi 25 Mai	Mardi 12 Juin
JUIN	Vendredi 29 Juin	Jeudi 12 Juillet
JUILLET	Vendredi 27 Juillet	Lundi 13 Août
AOÛT	Vendredi 31 Août	Mercredi 12 Septembre
SEPTEMBRE	Vendredi 28 Septembre	Vendredi 12 Octobre
OCTOBRE	Vendredi 26 Octobre	Lundi 12 Novembre
NOVEMBRE	Vendredi 30 Novembre	Mercredi 12 Décembre
DECEMBRE	Vendredi 21 Décembre	Vendredi 11 Janvier 2019